

La commune de Val d'Oust (56460) invite les artistes à candidater dans le cadre du 1% artistique pour la création d'une oeuvre qui prendra place au coeur du Patio, pôle culturel et associatif dont la construction débute en 2025 et sera achevée en 2026.

Première construction sous le signe du rassemblement des trois communes historiques devenues Val d'Oust, le Patio a pris naissance dans la volonté d'ouvrir un lieu permettant l'engagement intergénérationnel et les initiatives citoyennes. Travaillé en concertation avec les habitants, il prend la configuration d'un espace hybride comportant une médiathèque, un espace multifonctionnel, un auditorium et un théâtre de verdure où prendre la parole, créer, se rencontrer et partager seront les maîtres mots.

Au centre du Patio, la cour intérieure invite le square boisé, un espace en retrait de la vie du centre bourg. Ce lieu est pensé comme un espace de calme qui prolonge les espaces intérieurs de l'équipement et offre une zone de lecture à ciel ouvert. La cour est délimitée par un système de fermeture vitrée qui, le soir venu, permet de clôturer tout en préservant la continuité visuelle entre le square et le parvis.

Lorsqu'on entre dans un patio, une cour intérieure, on s'attend à y trouver cet espace calme, d'oisiveté. Que serait un patio déroutant ? Que nous dirait un patio auquel on ne pourrait s'attendre ? Un lieu qui déconstruit ce que l'on pouvait anticiper avant d'y entrer, voilà ce que nous voudrions que l'oeuvre d'art offre aux personnes traversant ou s'installant dans ce patio : elle devra susciter réaction et interaction avec le public. La commande est ouverte à toutes les formes et tous les supports qui s'inscrivent dans le champ des arts plastiques.

Le 1% consacré à la commande d'oeuvre s'élève à 25 000 euros. En phase de pré-sélection, trois artistes seront retenus pour proposer un projet détaillé. Les deux artistes qui ne seront pas finalistes recevront la somme de 2000 € TTC chacun. L'artiste lauréat recevra commande de réaliser le 1% pour le montant total restant, soit 21 000 € TTC.

Calendrier prévisionnel :

- Publication du cahier des charges : 19 février 2025
- Réception des candidatures : 15 avril 2025 à minuit
- Réunion du comité artistique et pré-sélection de trois artistes : fin avril 2025
- Réunion sur site pour visite avec les architectes : jeudi 22 mai 2025
- Rendu de l'étude au comité artistique : fin septembre 2025
- Audition des artistes et sélection finale : jeudi 9 ou 16 octobre 2025
- Réception de l'oeuvre : avril-mai 2026

Modalités de candidature :

Phase de pré-sélection, les artistes ou collectifs d'artistes candidats devront envoyer :

- Un portfolio
- Un CV
- Une note d'intention concise

Le dossier sera envoyé par voie postale (mairie de Val d'Oust, à l'attention de Mme Prunet Florence, 1 rue nationale, 56 350 Val d'Oust) ou numérique, en format PDF et intitulé comme suit : NOM Prénom Titre du projet (contact@mairie-valdoust.fr). Les dossiers seront recevables jusqu'au 15 avril 2025 à minuit.

Phase d'étude :

Trois artistes seront sélectionnés pour réaliser une étude. A réception du courrier les mandatant, les artistes pourront solliciter les membres du Comité Artistique pour toute information utile à l'élaboration du projet à l'adresse suivante : contact@mairie-valdoust.fr.

Les études seront composées des documents suivants : une note d'intention détaillée présentant la philosophie générale du projet, des esquisses et/ou photos montage, une intégration de l'oeuvre dans son environnement, une présentation des matériaux envisagés et une estimation du budget.

L'installation devra être pleinement achevée avant l'inauguration (ouverture officielle) du pôle culturel et associatif, soit avant fin avril 2026.

Pour des informations plus détaillées et pour inspiration, veuillez consulter le cahier des charges.